

NOTRE POSTE EST EN DANGER

SAUVONS-LA

PARTICIPONS A LA VOTATION

Qui sommes- nous?

Le COLLECTIF SERVICES PUBLICS DE L'YONNE s'est constitué le 17 novembre 2008, répondant à l'appel national «Le Service Public est notre richesse» qui a recueilli des milliers de signatures.

Il rassemble aujourd'hui 18 associations, organisations syndicales et politiques : Attac, Collectif antilibéral, Collectif Politis, CGT, CFDT, CNL, Collectif Services publics Avallonnais, FSL, FSU, la Gauche qui ne renonce pas, LDH, PC, PG, PS, NPA, Solidaires, UFAL, les Verts

Pour nous, il est indispensable de défendre les Services Publics contre les destructions systématiques actuelles (suppressions de postes, démantèlement, mesures de privatisation...

Pour nous, les Services Publics, issus du Programme de la Résistance, ne sont pas un coût mais une richesse : les Services Publics répondent à l'intérêt général, et non privé, aux besoins vitaux des individus (Santé, éducation, transports, communications...) assurant ainsi les conditions de la justice sociale et de la démocratie. Il faut donc non seulement les défendre mais les développer.

Pour nous contacter: services.publics.vonne@orange.fr



PRIVATISATION DE LA POSTE : SERVICE PUBLIC EN DANGER !

La Poste occupe une place essentielle pour les citoyens, les entreprises, les collectivités territoriales. Le gouvernement a adopté le 29 juillet le projet de loi sur la transformation de La Poste en Société Anonyme et l'ouverture de son capital.

Ne nous y trompons pas, si les attaques au statut de La Poste ne sont pas nouvelles, il s'agit aujourd-'hui d'un pas de géant vers la privatisation comme celles de France Telecom et d'EDF/GDF, malgré les promesses faites en leur temps par le gouvernement.



En pleine crise économique, à l'heure où la précarité et la pauvreté progressent, le gouvernement veut mettre un terme à l'activité d'un des plus anciens services publics de proximité de notre pays, acteur incontournable d'une véritable politique d'aménagement du territoire et de maintien de la cohésion sociale.

- → Dans les zones rurales, des bureaux de Poste ont été fermés cet été, avec un service assuré par des commerçants sans garantie de confidentialité.
- → Dans les zones urbaines on opère des regroupements de bureaux avec une « mutualisation » des moyens y compris en personnel et au final moins de personnel dans chaque bureau.

Les conséquences sont évidentes et déjà visibles : suppression à terme des 2/3 des bureaux de Poste, dégradation de la qualité du service rendu aux usagers, réduction des horaires d'ouverture, augmentation des tarifs, etc.

L'incitation au développement d'agences communales postales, outre le fait qu'elle constituerait un nouveau transfert de compétences et de charges vers les collectivités territoriales déjà largement asphyxiées, ne répondra en rien au besoin d'un service public de qualité et d'égal accès pour tous, sur tout le territoire. La mobilisation nécessaire des postiers notamment au travers de la journée unitaire du 22 septembre prochain doit s'accompagner de celle de toute la population.

ORGANISER PARTOUT LA CONSULTATION CITOYENNE

La consultation nationale du samedi 3 octobre 2009 est à l'initiative du Comité National de lutte contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal, elle est relayée au niveau départemental par le Collectif pour la défense et le développement des services publics dans l'Yonne. Cette consultation est l'occasion d'une nouvelle expression citoyenne massive pour s'opposer au changement de statut de La Poste.

Elle constitue une étape pour exiger du Président de la République l'organisation d'un référendum, car il est impensable qu'une loi décide de transformer radicalement le service public postal sans consulter ses véritables propriétaires, les citoyens.

Le Collectif départemental de défense et développement des services publics dans l'Yonne appelle l'ensemble de ses membres à refuser cette étape supplémentaire de recul face à la logique du « tout marchand » :

- En organisant la consultation des citoyens dans le maximum de lieux publics, notamment dans la semaine du 28 septembre au 3 octobre :
- En allant voter et en appelant à voter massivement.

MODE OPERATOIRE DE LA VOTATION CITOYENNE DU 28 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2009

Pour le bon déroulement de la votation, certains impératifs sont à respecter, afin de garantir le caractère démocratique et légitime de notre démarche.

▶ La période de la votation :

Pour un maximum d'efficacité, il sera possible de voter **du 28 septembre au 3 octobre 2009** suivant les opportunités, le temps fort restant bien sur le samedi 3 octobre. Il est possible d'organiser des votations anticipées sur des lieux publics très fréquentés avant le 28 septembre, par exemple les marchés se tenant le dimanche 27 septembre et autres évènements.

▶ Les horaires du vote :

Le seul impératif reste la fin du scrutin, fixée à 18 heures le samedi 3 octobre pour la remontée des résultats au niveau national. La compilation des résultats se fera au fur et à mesure. La CGT-PTT centralisera les résultats transmis avant le 3 octobre, le *Collectif pour la défense et le développement des services publics dans l'Yonne* sera « de permanence » dans les locaux du syndicat CGT PTT, 41 rue Bourneuil à Auxerre, le samedi 3 octobre 2009 de 13h à 20h.

▶ Les lieux de vote :

Il n'y a **pas d'impératif**, en mairie, sur les marchés, bien sûr devant les bureaux de poste, dans ou aux abords des entreprises, partout où cela sera possible. L'objectif est de donner au maximum de personnes la possibilité de se prononcer. Une carte interactive sera disponible en ligne sur le site du comité national avec, par département, les lieux de vote.

Par exemple ...

- ⇒ La CGT-PTT Migennes organisera le vote sur la place du marché jeudi ler et samedi 3 octobre de 10 à 12h
- ⇒ Les sections CGT et FSU du Lycée Fourier tiendront le bureau de vote mardi 28 de 11 à 13h et mercredi 29 de 7h30 à 9h en salle des profs.
- ⇒ Le Collectif SP 89 fera voter les cinéphiles le mercredi soir de 19 à 20h devant le cinéma Casino d'Auxerre.

→ Le Vote:

Toute personne âgée de plus de 18 ans peut voter, quelle que soit sa nationalité, il n'est demandé aucune pièce d'identité.

Sur la feuille d'émargement, faire inscrire son nom, prénom, sa ville de résidence et sa signature. Elle pourra ensuite cocher la case de son choix sur le bulletin de vote et l'introduire dans l'urne. Attention : prévoir suffisamment d'assesseurs en fonction de la fréquentation prévisible.

▶ Le dépouillement et la remontée des résultats :

Au choix des organisateurs du vote :

- 1) Le nombre de votants est assez important pour garantir la confidentialité du vote de chacun :
 - dépouiller les votes sur place (si possible en présence des votants, ce qui permet de poursuivre, avec eux, le débat sur la privatisation)
 - enregistrer les résultats dans la feuille « procès-verbal de dépouillement » (page 8)
 - et faxer (03.86.51.23.59), envoyer par e-mail (cgt-ptt-89@wanadoo.fr) ou téléphoner (03.86.52.56.44) les résultats à la CGT-PTT au plus tard le samedi 3 octobre à 19h
 - Le jour-même, ou au plus tard le lundi 5 octobre, envoyer (<u>en franchise postale !</u>) ou déposer les bulletins de votes et feuilles d'émargement. à « <u>CGT-PTT, à l'attention du Collectif</u> SP 89, 41 rue Bourneuil , 89000 Auxerre »

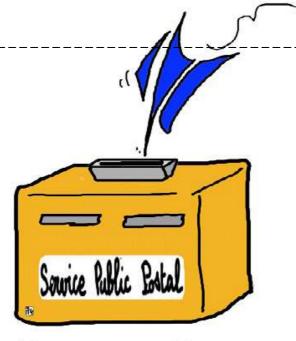
2) Le nombre de votants n'est pas suffisant pour garantir la confidentialité des votes en cas de dépouillement sur place, ou vous n'avez pas le temps de dépouiller :

- Mettre dans une enveloppe les bulletins de vote et la feuille d'émargement,
- Indiquer au dos de l'enveloppe le nom et l'adresse du syndicat,
- ◆ Déposer l'enveloppe, ou la poster (<u>en franchise postale</u>) à « <u>CGT-PTT, à l'attention du Collectif SP 89, 41 rue Bourneuil , 89000 Auxerre</u> » pour arrivée le 3 octobre au plus tard.

Consultation nationale sur la privatisation de La Poste

(date) -----

(lieu)



Votation citoyenne dans tout le pays Mairies, bureaux de poste, marchés...

C'est à nous de

CHOISIR!

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal :

AC Agir contre le Chômage ● Action Consommation ● ACU (Association des communistes unitaires) ● AFOC Association Force Ouvrière des Consommateurs ● ATTEC Association Internationale de Techniciers Experts et Chercheurs ● After Esob
Alternative Libertaire ● Amis de la Confédération paysonne ● AMECR Association Nationale des Este Communisties et Républicaire ● AFES Association Pour l'Émploi, (Information, et le Socidanité ● ATTAC ● CAP21 Cheymenté Action Participative
or le 21empes active Postes et Télécommunisations ● CAF Esob des des décôts ● CAF Frances ● OLD Gauche Avenir ● CND Confration Nationale des Confédération Pour le Atternation et des décâts et la Capacité des Confédération CAF Confédération Pour le Républicaire des Postes et de Développement des Services Publics ● CNP Confédération Pour le Républicaire → Confédération Pour le Républicaire → Confédération Pour le Républicaire → Fédération et la Capacité Des Trustes et des Télécommunications CAF → Fédération Associations et Républicaire → Fédération et Pour la Confédération Pour le Républicaire → Fédération et Républicaire → Fédération Pour la Confédération Pour la Capacité → Fédération Pour la Capacité → Fédération Pour la Capacité → Fédération Pour la Pour la Capacité → Fédération Pour la Capacité → Féderation Pour la Capacité → Fédération Pour la Capacité → Féderation Pou

http://www.appelpourlaposte.fr/

Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser, êtes vous d'accord avec ce projet ?



Oui	Non

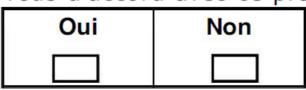
Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal http://www.appelpourlaposte.fr/

Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser, êtes vous d'accord avec ce projet ?





Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal http://www.appelpourlaposte.fr/

Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser, êtes vous d'accord avec ce projet ?



Oui	Non

Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal http://www.appelpourlaposte.fr/



Consultation nationale du 28 septembre au 3 octobre

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

 Actuellement, La Poste est un établissement public. Premier service public de proximité, son rôle est crucial pour la collectivité et plus parti culièrement en période de crise.

C'est pourtant le moment choisi par le président de la République, le gouverne ment et la direction de la Poste pour nyme.

 Que le capital soit détenu à 100% par des capitaux publics ne change rien à l'affaire. ration, il a fait entrer des capitaux privés dans la société anonyme, (France Telecom, EDF, GDF...), avec des conséquences immédiates : réduction de la qualité du service, suppressions massives d'emploi, augmentations tarifaires, priorité à la satisfaction des actionnaires.

La transformation en société anonyme tisation programmée de La Poste.

Gouvernements et direction de la Poste ont dégradé la qualité du service postal en limitant les investissements répondant à l'intérêt géné ral. Depuis 2002, plus de 6 000 bureaux de poste sur 17 000 ont été "transformés" et plus de 50 000 emplois supprimés.

La population est la première victime de ce désengagement!

Celà se traduit par l'espacement des tournées, les délais croissants de livraison du courrier, les réductions d'horaires, l'allongement des files transformer La Poste en société ano - d'attente quand le bureau de poste n'a pas été carrément supprimé.

Une privatisation de La Poste entraî nerait une détérioration encore plus Chaque fois que l'Etat a effectué ce type d'opé - considérable du service rendu aux usagers. La rentabilité maximale immédiate et les impératifs finan ciers auraient priorité sur l'intérêt général.

Un Comité national regroupant plus de 50 organisa tions a été créé en septembre 2008, autour d'associa · tions, de syndicats et de partis politiques. Il a constitue la première étape d'une priva - demandé au président de la République d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité. Sans réponse à ce jour.

C'est pourquoi, face à la menace de privatisation de La Poste, lors de la consultation nationale organisée (date, horaire et lieu)
refus en votant massivement NON au projet gouvernemental.



Ville:

5

6

7

8



Dépt :

Comité national contre la privatisation de La Poste pour un débat public et un référendum sur le service public postal

Consultation du 3 octobre 2009 Feuille d'émargement

Bureau de vote :

	Prénom et nom	Ville de	résidence	Signature	
1					
2					
3					
4			•		

En signant cette feuille d'émargement, je certifie que je ne voterai pas une deuxième fois

http://www.appelpourlaposte.fr/

pour la consultation nationale du 3 octobre.

Les assesseurs :

Consultation nationale sur la privatisation de La Poste

Procès verbal de dépouillement

Lieu du vote				
Votants				
Nuls ou blancs				
Exprimés				
Oui				
Non				
Noms et signatures des membres de la commission de dépouillement				
Certifié exact à Le				

À transmettre dès dépouillement à la CGT-PTT 89 :

- → Par courrier postal (en franchise postale et pour une arrivée au plus tard le 3 octobre) à « CGT-PTT, à l'attention du collectif SP 89, 41 Rue Bourneuil, 89000 Auxerre »
- ⇒ Par e-mail à cgt-ptt-89@wanadoo.fr
- ⇒ Par fax au 03 86 51 23 59
- ⇒ Par tél au 03 86 52 56 44